

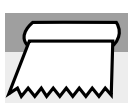
Les dalles sont toutes posées dans le même sens.



Température ambiante
Mini : 10° C

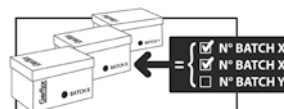


Pose sur adhésif double
face grande largeur
tous les 500 m²



Température du support
Mini : 10° C

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



En cas de pose de dalles ATTRACTION® dans les Grandes Surfaces Alimentaires (GSA) se référer au Principe de Mise en Œuvre spécifique.

1. DOMAINES D'EMPLOI

■ 1.1. TYPE DE POSE

PRÉAMBULE : CONDITIONS D'UTILISATION

	CLASSEMENT DES LOCAUX EN NEUF ET RÉNOVATION	MODE DE POSE AVEC CONDITIONS DE TEMPÉRATURE	DILATATION PÉRIPHÉRIQUE
ATTRACTION®	U4P4 Avis Technique 12/16 - 1745 : Locaux soumis de façon courante à un roulage lourd dans les limites de charges définies ci-après.	Les locaux étant climatisés, le revêtement de sol n'est pas soumis à des écarts de température de plus de 20°C. Les dalles ATTRACTION® ont une stabilité dimensionnelle qui permet une pose libre dans la limite de 500 m ² .	Les bâtiments étant régulés thermiquement, tout au long de l'année, GERFLOR recommande un jeu périphérique de 0,5 cm.

RÉSISTANCE À LA CHARGE DYNAMIQUE

Fréquence et nature du trafic	Contrainte selon nature du bandage ou de la roue		
	Polyuréthane ou de dureté équivalente	"Caoutchouc plein ou pneumatique. Ce type d'appareil ne doit pas stationner sur les dalles afin d'éviter des migrations de colorants. Il doit être utilisé uniquement pour aller approvisionner les rayonnages."	
ATTRACTION® Fréquence courante, typiquement acheminement des boutiques et entretien	Charge totale par roue		Les engins de manutention à moteur électrique ou thermique sont susceptibles de générer des altérations liées à l'échauffement dû au patinage de la roue. Il conviendra de s'assurer de l'adéquation des équipements à l'ouvrage du revêtement (par exemple : vitesse maximale, réglage des vitesses d'accélération / décélération). Les roues jumelées sont comptées pour une seule roue lorsque leurs distances (entraxe ou voie) est < à 20 cm. Les roues métalliques sont exclues.
	< 600 kg	< 1 000 kg	
	Pression de contact		
	< 40 kg/cm ²	sans objet	
	Poids total en charge		
	< 1 800 kg	< 3 000 kg	
	Vitesse		
< 5 km/h	< 10 km/h		
Manutention		Chariot tracteur	
Chariot déplacé à la main, transpalette manuel ou électrique à conducteur accompagnant, de capacité nominale 1 300 kg.			
Entretien			
Auto-laveuse autotractée à conducteur accompagnant.			

RÉSISTANCE À LA CHARGE STATIQUE

	PRESSION MAXIMALE SUPPORTÉE	TRADUCTION SUR ENGIN DE MANUTENTION
ATTRACTION®	< 40 kg/cm ²	< 500 kg par appui

REMARQUE :

La diversité de choix d'engins de manutention, de consoles et d'auto-laveuse nécessite de respecter les différents facteurs cités ci-contre. Il est donc important de connaître la géométrie des pieds de console, la nature et la configuration (simple ou double) des roues, leurs duretés, le mode de manutention (avec ou sans conducteur porté, vitesse, mode d'accélération et de freinage).

1.2. TYPE DE LOCAUX ET UTILISATION

Ce revêtement est particulièrement adapté aux zones de fort trafic dans les salles propres, ainsi que les zones de production, stockage et manutention. Il est exclu dans les locaux humides (douches...). Les locaux doivent être à température contrôlée.

1.3. SUPPORTS ADMISSIBLES

Préalable : si la surface des zones dégradées est > 10 % de la surface :

- Dépose complète du revêtement.
- Remise à nu du support par tout moyen mécanique.
- Mise en œuvre d'un enduit ou mortier de réparation si nécessaire.

1.3.1 - Travaux préparatoires support béton

PRÉPARATION MÉCANIQUE : Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes saillies, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autres corps étrangers.

TRAITEMENT DES BOSSES ET DES FLACHES : Ponçage des bosses. Nettoyage : aspiration par aspirateur industriel. Ragréeage ponctuel des flaches par ragréeage P4S ou P4SR.

TRAITEMENT DES FISSURES :

Sur tout support, les fissures sont préalablement repérées. Elles ne sont pas traitées si elles ne présentent pas de désaffleurement et si leur ouverture est < 1 mm.

TRAITEMENT DES JOINTS :

Joint de retrait : s'ils présentent une ouverture < 4 mm, ils ne sont pas traités.

Joint de dilatation : après nettoyage soigneux, les joints de dilatation

sont respectés : des profilés d'arrêt avec ou sans recouvrement sont disposés de part et d'autre du joint.

Joint de construction : assimilés à des fissures, s'ils présentent une ouverture < 1 mm, ils ne sont pas traités.

RAGRÉEAGE LOCALISÉ :

Un ragréeage en surface peut être nécessaire, notamment là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.

Caractéristiques requises sur support sec (taux d'humidité ≤ 4,5 %) :

Les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P4S ou P4SR.

Caractéristiques requises sur support humide (taux d'humidité compris entre 4,5 et 7 %) :

Nous préconisons l'emploi d'un mortier de résine, voir marque NF : produits de réparation des ouvrages en béton. (Voir avec fabricants d'enduits.)

1.3.2 – Supports et classement des locaux

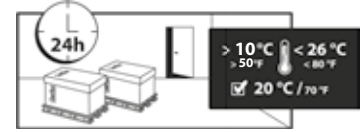
SUPPORTS NEUFS		
BÉTON	U4 P4 E2 C2	Planéité < 7 mm / 2 m ou < 2 mm / 20 cm Cf. Travaux préparatoires
SUPPORTS EN RÉNOVATION		
BÉTON BÉTON PEINT	U4 P4 E2 C2	Planéité < 7 mm / 2 m ou < 2 mm / 20 cm Cf. Travaux préparatoires
CARRELAGE	U4 P4 E2 C2	Planéité : 7 mm / 2 m Désaffleurs < 1 mm Largeur des joints de carrelage < 4 mm et / ou creux (< 1 mm), sinon rebouchage avec un ragréeage thixotrope fin défléchant. Dépose des carreaux non adhérents puis rebouchage avec primaire et enduit de dressage.
SOL COULÉ	U4 P4 E2 C2	Planéité < 7 mm / 2 m Traitement des fissures < 1 mm ; si > 1 mm, une analyse de la stabilité du support est nécessaire. Traitement des impacts > 10 mm avec une résine équivalente au support.
DALLES PLASTIQUES SEMI-FLEXIBLES, REVÊTEMENT PVC COMPACT	U4 P3 E2 C2	Zones dégradées : < 10 % de la surface : dépose des dalles avec défaut et rebou- chage avec un enduit de dressage ou un mortier de réparation.
REVÊTEMENT SUR MOUSSE (VER, VSM)	-	Nous consulter
DALLES VINYLE AMIANTE	U4 P3 E2 C2	Sous réserve de respecter la réglementation en vigueur
PLANCHERS TECHNIQUES Cf. Norme DTU 57.1	U4 P3 E1/2 C2 (E1: Bois / Plâtre / Sulfate de calcium E2: Béton / Aluminium / Acier)	La flèche sous une règle de 2 m en n'importe quelle localisation de la surface du plancher surélevé ne doit pas excéder 2 mm. Le désaffleurement entre deux dalles adjacentes du plancher surélevé ne doit pas dépasser 1 mm
OSB	U4 P3 E1 C2	Ragréeage fibré obligatoire après traitement éventuel des désaffleurs et joints entre panneaux
PARQUET CLOUÉ SUR LA LAMBOURDES VENTILÉ EN SOUS FACE / PLANCHER SUR SOLIVAGE (CTBH/CTBX)	U4 P3 E1 C2	Traiter les défauts éventuels du support (désaffleurs, ouverture entre les lames ou panneaux...)
ENROBÉ BITUMINEUX	Locaux classés au plus U4 P3 E2 C2	Planéité < 10 mm / 2 m ; sinon rabottage des bosses par tout moyen approprié. Charges statiques < 30 kg/cm ² ; sinon prévoir des plaques de répartition.
MOQUETTES, LAMES LVT, STRATIFIÉS, LINOLEUM, AUTRES SUPPORTS À BASE DE BOIS	-	Dépose complète obligatoire
SOL CHAUFFANT		
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 28°C	-	Possible (Cf. §5,1,4 - Norme NF P 62-203-1 / DTU 53.2)
SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ÉLECTRIQUE) LA RÉGLEMENTATION DEMANDE ≤ 0,15 M ² X ° KELVIN / WATT	-	Possible si : planéité < 7 mm / 2 m et collage obligatoire sur toute la surface
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	-	Possible

En cas de supports non nommés dans cette liste : nous consulter.

2. MISE EN ŒUVRE

2.1. STOCKAGE & CONDITIONS DE CHANTIER

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Les magasins étant climatisés, ces dalles ne sont pas soumises à des écarts de température de plus de 20°C. Les dalles doivent être stockées sur le chantier 24 à 48 heures avant à température ambiante.

⚠ NE PAS MÉLANGER LES LOTS

2.2. TYPE DE POSE

Les dalles ATTRACTION® peuvent être collées selon le DTU 53.12, mais elles sont principalement destinées à une pose libre (non collée) limitée à 500 m² d'un seul tenant. Au-delà, la surface est fractionnée en tranches de 500 m² et les liaisons entre zones sont adhésivées.

2.3. MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉE

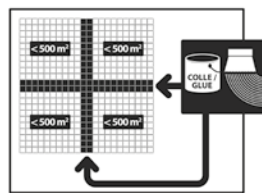
2.3.1 - Fractionnement des surfaces tous les 500 m²

La pose libre étant limitée à 500 m², il est nécessaire de prévoir un fractionnement par tranche de 500 m² en appliquant un adhésif double-face grande largeur au préalable ou en prévoyant de coller sur une largeur de deux dalles.

Dans le cas d'une pose dans une grande longueur (circulation, couloir...), l'implantation de l'adhésif double-face grande largeur ou de l'encollage devra se faire en ne dépassant jamais plus de 20 rangées de dalles.

APPLICATION D'UN ADHÉSIF DOUBLE-FACE

• Exemple d'une configuration > 500 m²



SUPPORT	PRIMAIRE	TYPE D'ADHÉSIF
Hydraulique : Taux de siccité < à 4,5 % d'humidité (CCM)	GRIP A700 (BOSTIK) P121 / F78 / SEAL CONCRETE (F BALL) TEC 049 (HB FULLER) ECO PRIM T (MAPEI)	FIX&FREE 740 de GERFLOR
Hydraulique : Taux de siccité compris entre 4,5 et 7 % d'humidité (CCM)	F78 (F BALL) ÉPOXY PE 480 UZIN Colle polyuréthane bi-composant (avec primaire associé) KR 430 (UZIN) - G19 (MAPEI)	FIX&FREE 740 de GERFLOR
Carrelage	Enduit de lissage obligatoire. Pour l'application du primaire sur l'enduit de lissage, se référer au tableau Support hydraulique	FIX&FREE 740 de GERFLOR
Résine, ancien revêtement PVC	Un décapage est nécessaire pour éliminer tout produit d'entretien.	GERFLOR
Il existe d'autres primaires recommandés par les fabricants de colle. GERFLOR recommande uniquement de se référer aux fiches techniques de ces primaires pour leur mode d'emploi. Pour tout autre support, nous consulter.		

• Rappel sur le support :

Le support doit être sec, dur, parfaitement adhérent, porteur, plan et sain.

2.3.1.1 - Application d'un adhésif double-face grande largeur :

- Dérouler l'adhésif en appuyant légèrement sur l'adhésif avec une cale à maroufler. **Attention** : la face fortement adhésive (protégée) ne doit jamais reposer sur le support !



- Ne dérouler que la quantité d'adhésif pouvant être revêtue le même jour avec le revêtement de sol.
- Enrouler le reste de l'adhésif avec le papier de protection (pour préserver la surface et la tranche de la poussière).

• Pose des dalles PVC sur l'adhésif :

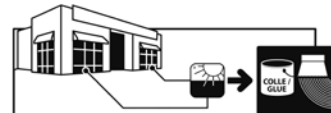
- Tracer les axes sur le papier protecteur soit un coup de cordon, soit un trait de crayon.
- Repérer le point de départ des premières dalles et de la première rangée de dalles.
- Placer une règle acier le long du trait et couper uniquement le papier protecteur avec une lame droite.
- Retirer le papier protecteur de l'adhésif, en tirant droit et à plat. La droite ainsi créée forme la ligne de départ des premières dalles de la première rangée.
- Poser les dalles et les emboîter entre elles.
- Empiler les papiers protecteurs au fur et à mesure, puis les enrouler (minimise le volume des déchets).
- Retirer le papier protecteur au fur et à mesure, en tirant droit et à plat.

- En cas d'interruption de la pose, le papier protecteur peut être remis en place pour protéger l'adhésif.
- Après la pose, bien maroufler/passer au cylindre de marouflage, en passages croisés sur toute la surface.

2.3.1.2 - Collage devant les zones ensoleillées (Baies vitrées)

La pose libre est admise dès lors que la température ambiante est régulée. Afin d'éviter que la température au sol atteigne des valeurs excessives pouvant atteindre 60°C ou plus, occulter les rayonnements directs du soleil sur le sol par des rideaux, stores ou toute autre protection adaptée.

Sinon maintenir le revêtement avec un adhésif adapté.



	BOSTIK	MANG	SADER	CEGECOL	MAPEI	UZIN	F BALL
Zone ensoleillée ou une variation de température peut être > 20°C (baie vitrée...)	STIX P956*			SOL UR* CEGE HYBRID XTREM	ADESILEX G 19*	KR 430* KE68 Colle hybride monocomposant	F 49 Colle hybride 2 composants (PSA) Pressure Sensitive Adhesive

* PU 2-composants

2.3.2 - Pose des dalles ATTRACTION

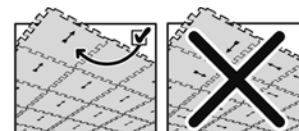
• Précautions

Les dalles sont livrées sur palette. Il est impératif de ne pas mélanger les différents lots.

ens de pose : les dalles sont posées TOUTES dans le même sens.

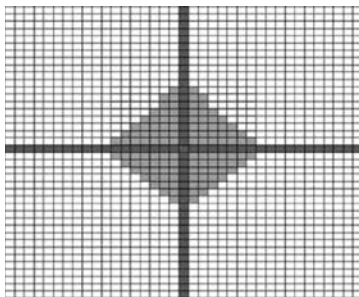
Respecter le sens indiqué par la flèche au dos de la dalle.

Les matériaux pressés, tels que les dalles GTI peuvent avoir des tolérances de dimensions d'une série à l'autre ou d'un coloris à un autre qui peuvent varier de 1 mm. Dans ce cas, les dalles peuvent ne plus pouvoir s'imbriquer, et il conviendra de découper les queues d'aronde et de souder les dalles en ayant au préalable mis un adhésif double-face de 5 cm de large de part et d'autre de la soudure.



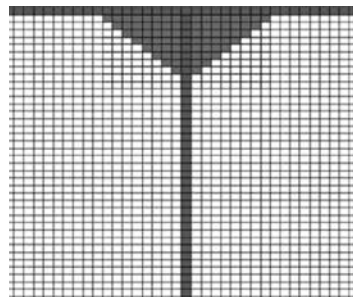
• Implantation

La mise en œuvre des dalles sur des grandes surfaces doit toujours se faire en travaillant sur les deux axes qui auront été tracés au préalable, soit le long d'un mur, soit entre deux zones de 500 m² (voir dessin) soit en croix au milieu de la salle.



Cas général :

Démarrer en croix au milieu du local.
Poser les dalles en escalier ¼ par ¼ du local.



Implantation le long d'un mur :

Démarrer au milieu de l'implantation.
Poser les dalles en escalier de part et d'autre.

- Poser en escalier pour faciliter l'imbrication des dalles et éviter des décalages. Les dalles sont posées en escalier et TOUTES dans le même sens (Cf. flèches au dos des dalles).

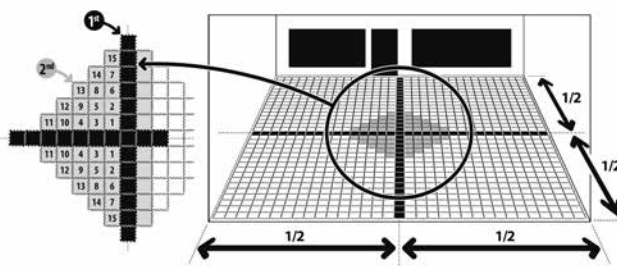
• Imbrication des dalles entre elles (mode opératoire, outils...), ajustement

- Les dalles sont imbriquées par frappe au maillet synthétique ou au maillet anti-rebond et d'une cale en bois.

- L'emboîtement se réalise de l'angle vers le bord.



Outillage nécessaire :
Cutter - Mètre ruban -
Règle métallique - Roulette
métallique - Maillet bois ou
résine synthétique



Maillet anti rebond

	ROMUS
Maillet anti rebond	94964

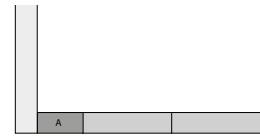
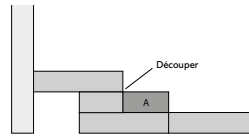


• Arasement périphérique

Les dalles seront disposées de telle sorte que les découpes périphériques soient > ½ dalle.

Découpe (mode opératoire, outils...)

- Jeu périphérique : en partie courante, le jeu périphérique est de 0,5 cm.
- Prévoir une scie circulaire sur plateau pendant la durée du chantier.
- La découpe est effectuée soit au cutter (1 passage en surface et reprise sur l'envers), soit par la technique du report (trusquinage).
Trusquinage : Méthode qui permet de tracer ou couper des lignes parallèles. On utilise pour cela un trusquin ou le format d'une dalle.
- Positionner la dalle à couper sur la dernière dalle entière posée.
- Prendre une dalle entière qui servira de gabarit.
- La poser sur la dalle à couper, en s'appuyant sur la cloison (mur). Laisser un jeu de 0,5 cm.
- Marquer la dalle à couper le long de la lisière du gabarit, avec un couteau équipée d'une lame droite.
- Découper proprement la partie de la dalle à poser, puis la mettre en place.
- Pour les parties difficiles (huisserie...) utilisez la cisaille démultipliée.



Cisaille à onglet
Référence : ROMUS : 93415/
JANSER : 237 530 000
Pour découpe autour des
pieds d'huisserie, endroits
difficiles d'accès.



Cisaille à onglet démultipliée
Référence :
JANSER : 262 284 000
Pour découpe autour des
pieds d'huisserie, endroits
difficiles d'accès.

3. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

■ 3.1. PLINTHES

Plinthes VYNAFLEX ou Plinthes Décor de GERFLOR pour la finition entre le sol et mur.

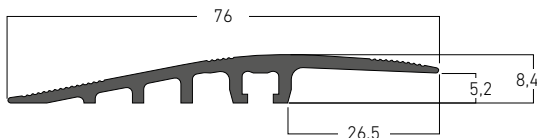
■ 3.2. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

- Joints sans différence de niveau : le profilé CJ 20-5 de ROMUS couvre le joint. Les dalles non collées sont coupées le long du joint et doivent être soudées sur le joint souple.
- Joints avec profilé de recouvrement : le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

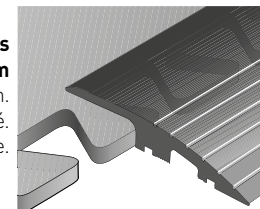
■ 3.3. ARRÊTS ET PASSAGES DE PORTE

Utiliser les profilés suivants selon les conditions d'usage (intensité du trafic, humidité...).

3.3.1 - Profil de finition 0505 de GERFLOR (fort trafic, passage de transpalettes)

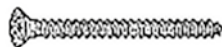


Profilé de 3 m de long avec 10 trous perçage fraisés de diamètre 4,6 mm
L'entraxe entre les trous est de 313 mm.
Le premier trou est à 90 mm de l'extrémité.
Les trous sont ébavurés après perçage.



Vis TFZ 4 x 50 mm et cheville 6 x 30 mm (fournies)

Vis TFZ Ø 4 mm et longueur 50 mm



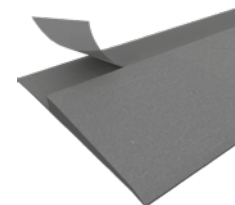
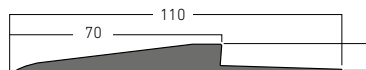
Cheville Ø 6 mm et longueur 30 mm



3.3.2 - Rampe PVC 6 mm fort trafic Ref 0500 de GERFLOR

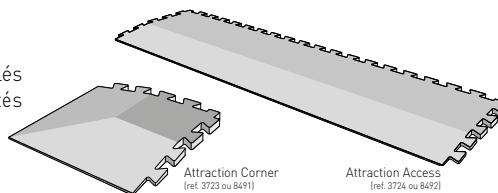
Cette rampe peut être posée sur des supports de type carrelage, béton, résine, anciens revêtements PVC.

Voir Principe de Mise en Oeuvre [512] Rampe PVC 6 mm Fort Traffic



3.3.3 - ATTRACTION ACCESS & CORNER

Ces accessoires nécessitent d'être collés avec une colle bi-composant et lestés pendant la prise de la colle (6 à 12 heures)

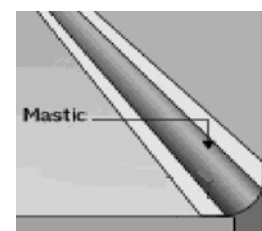


■ 3.4 APPLICATION DU MASTIC DANS LE JEU PÉRIPHÉRIQUE

Nous recommandons d'appliquer un mastic polyuréthane ou hybride (MS Polymère) dans le jeu périphérique afin d'éviter toute pénétration d'eau ou autre.

■ 3.5 RACCORDEMENT AUX REVÊTEMENTS ADJACENTS

Selon le type de revêtement contigu à la dalle GTI PURE, utiliser le profilé adapté dans la gamme GERFLOR.



Jeu périphérique, recouvert d'un profilé.

■ 3.6 RACCORD ENTRE DES DALLES DE COLORIS DIFFÉRENTS

Le raccordement s'effectue par emboîtement des dalles de coloris différents (solution plus sécurisante) ou par coupe droite ou arrondie et soudure (solution plus esthétique).

4. REMISE EN PLACE DU MOBILIER

- La remise en place des consoles (vide ou chargées) et autres présentoirs doit se faire en plaçant au préalable des plaques de répartitions pour éviter de faire glisser le matériau qui est posé libre.
- Toute dégradation du matériau provoquée par la remise en place du mobilier ne pourra pas être prise en compte par l'installateur ou le fabricant du matériau.

5. RÉPARATION ET MAINTENANCE

■ 5.1 SURVEILLANCE, MAINTENANCE ET RÉPARATION

L'exploitant doit surveiller régulièrement la bonne tenue apparente de l'ouvrage et signaler au maître d'ouvrage et / ou à l'installateur d'origine les éventuelles anomalies qui pourraient, d'après lui, entraîner des risques sur la pérennité de l'ouvrage.

L'analyse technique, demandée par l'exploitant, devra différencier le vieillissement qui relève de l'usure normale due au trafic et à l'utilisation des locaux, des dégradations d'origine accidentelle.

Si les remarques formulées par l'exploitant s'avèrent fondées après analyse technique, l'installateur procédera aux travaux de réparation dans le cadre de ses engagements contractuels et / ou légaux.

REMARQUE :

Dans le cadre de cette surveillance, l'utilisateur devra signaler sans délai, pour réparations, les accidents consécutifs à l'exploitation des locaux et notamment : les coupures dues à la chute d'outils coupants, les brûlures ponctuelles, etc.

Cette maintenance peut être assurée par le service d'entretien de l'exploitant.

■ 5.2 REMPLACEMENT DES DALLES ATTRACTION®

- Remplacement d'une dalle non adhésivée :
 - Découper un angle de la dalle abîmée,
 - Désembroîter les queues d'aronde,
 - Remettre en place une nouvelle dalle en respectant le sens de pose.
- Remplacement d'une dalle adhésivée :
 - Découper un angle de la dalle abîmée,
 - Désembroîter les queues d'aronde,
 - Découper et remplacer l'adhésif,
 - Remettre en place une nouvelle dalle en respectant le sens de pose.

